

#### L'élection partielle

On m'annonçait ce matin que six candidats et candidates allaient briguer les suffrages le 3 novembre prochain. D'abord et avant tout, je tiens à remercier chacune de ces personnes, en regard de leur intérêt à vouloir desservir l'ensemble de la population minervoise. Cela prend passablement de courage pour se jeter ainsi dans la mêlée!

Parmi les postulants, seule Lynn Manconi, détentrice d'un doctorat, a demandé à me rencontrer, voulant d'abord et avant tout connaître les exigences du métier et en savoir plus sur les intentions de l'équipe en place.

Dans le dernier mot du maire, je parlais de complémentarité. J'ose croire que les gens de chez nous éliront une personne de cet acabit.

N'oublions jamais que voter est un privilège que l'on se doit d'exercer, et ce, en toute conscience!

#### **Bal Minerve**

Cela est bien connu, je ne voulais pas y aller avec un deuxième bal (deux années de suite). Sauf qu'à ma grande surprise, Linda Durand m'annonçait qu'après vérification, nous afficherions complet si nous procédions à la tenue d'un bal en septembre 2019.

Le bal a donc eu lieu et 120 convives y assistèrent, et ce, sans qu'un seul billet ne soit imprimé. Un succès retentissant et même supérieur à celui de l'an passé. Si l'espace le permettait, nous pourrions facilement vendre de 180 à 200 places.

Ce qu'il y avait de spécial cette fois-ci, c'est qu'un tiers de l'assistance était composé de gens de chez nous, des natifs de La Minerve qui souhaitaient se payer un peu de bon temps. Les villégiateurs occupèrent le deuxième tiers, alors que le troisième était composé de personnes venues de l'extérieur.

Mine de rien, la popularité et la notoriété de cet évènement contribuent à rehausser l'image de La Minerve. À cet effet d'ailleurs, un couple à la retraite m'a avoué, en cours de soirée, avoir décidé de venir s'installer chez nous, notamment à cause des nombreuses activités culturelles qu'on y retrouve.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les participants à ce bal, cet événement grandiose! C'est l'engouement des gens qui participent à un tel événement de qualité qui en fait un succès, et par le fait même encourage la culture.

## Budget annuel concernant les sites ou activités culturelles et/ou sociales supportées par la Municipalité

Combien en coûte-t-il par année à la Municipalité pour supporter ses sites et activités culturelles et/ou sociales? Combien ça coûte pour enfin être en mesure de projeter l'image d'une société cultivée, aux attraits

enviables, capable de rivaliser avec ses voisins et de bien accueillir de nouveaux arrivants, créant ainsi de la richesse?

Transparence oblige, voici approximativement ce qu'il en coûte pour atteindre le succès que l'on connaît depuis plusieurs années maintenant :

Bibliothèque:	168 709 \$
Centre communautaire:	63 266 \$
Maison des jeunes :	41 539 \$
Petit musée :	26 343 \$
Événements:	29 500 \$

Aux « pense-petit » qui trouvent que tout est trop dispendieux et qui semble ne pas être bien renseignés, ni en matière d'économie ni en développement de communauté; savez-vous ce que je leur dis? Prenez connaissance du chemin parcouru depuis les 7 dernières années et demandez-vous sérieusement s'il faut faire marche arrière? Mais d'abord et avant tout, demandez-vous quel héritage souhaitez-vous léguer à vos descendants!

#### Les associations de lac et les cotisations annuelles

Après avoir assisté à plusieurs réunions annuelles d'associations de lac, je peux vous assurer qu'il y a consensus en regard de la nécessité de protéger nos plans d'eau ainsi que des moyens mis de l'avant pour y arriver.

Toutefois, je trouve navrant le fait que plusieurs riverains refusent de payer la cotisation annuelle demandée par l'association. À titre d'exemple, l'Association du Lac Chapleau compte moins de 150 membres alors qu'il y a près de 350 résidences en bordure de ce grand lac; de plus, cette étendue d'eau est envahie par le myriophylle à épis. N'êtes-vous pas au courant, vous les non-payeurs, qu'il faudra rapidement s'attaquer à ce fléau sinon la valeur de vos propriétés sera sévèrement affectée? Plusieurs centaines de milliers de dollars seront nécessaires afin de procéder à la décontamination du lac. Agissez avant qu'il ne soit trop tard et faites parvenir sans tarder votre modeste contribution à l'Association du lac.

#### Journée de la culture

Belle réussite que cette journée de la culture! Bravo à Linda Durand pour son travail acharné et un grand merci au regroupement « Les Doigts d'Art minervois » pour leur importante implication lors de cette journée!

#### Le Petit Musée et Galerie d'Art

Le projet d'aménagement du Petit Musée et Galerie d'Art a été retenu parmi les trois finalistes dans la catégorie « Prix Excellence » des Grands prix de la culture des Laurentides. Ce concours ayant pour but de reconnaître les réalisations ou engagements en histoire et en patrimoine. Quelle bonne nouvelle, n'est-ce pas? Bravo donc à Linda Durand et à son équipe de bénévoles!

Jean-Pierre Monette

#### **MAYOR'S BRIEF**

#### By-election

I have been informed that six candidates would run for the vote on November 3rd. First and foremost, I want to thank each of these people for their interest in serving the entire population of La Minerve. It takes a lot of courage to jump into the fray!

Among the applicants, only Ph.D. candidate Lynn Manconi asked to meet me, wanting to know the requirements of the position and to know more about the intentions of the team in place.

In the last Bulletin, I was talking about complementarity. I believe that people here will elect the person we need. Let's never forget that voting is a privilege that must be exercised responsibly.

#### **Bal Minerve**

The ball was held and 120 guests attended – a full house! A resounding success and even superior to that of last year. If space allowed, we could easily sell from 180 to 200 seats.

What was special this time was that a third of the partygoers was made up of people from La Minerve who wanted to have a good time. Cottagers made up the second third, while the rest were people from outside the community.

The popularity and reputation of this event contribute to enhance the image of La Minerve. To this end, a retired couple confessed, during the evening, to have decided to come to live with us, particularly because of the many cultural activities put on in the community.

Thanks to all the participants of the ball, which is attracting more and more attention and distinguishes us from other municipalities.

## Annual budget for cultural and/or social activities supported by the Municipality

How much does it cost the Municipality per year to support its cultural and social sites and activities? How much does it cost to finally be able to project the image of a solid society, enviable attractions, able to compete with its neighbors and welcome newcomers, creating prosperity for the community?

Here are the approximate costs to reach the success that we have achieved over these past few years:

Library:	168 709 \$
Community Hall:	63 266 \$
Maison des jeunes:	41 539\$
Museum:	26 343 \$
Events:	29 500 \$

Those who «think small» will complain that everything is too expensive and appear to be not well informed, either in terms of economy or community development. We need to take a look at how far we have come in the last 7 years, and it does not make sense to go backwards. We are building a future for our next generations!

#### Lake associations and annual dues

After attending several annual lake association meetings, there is consensus on the need to protect our water bodies and the means put forward to achieve them.

However, it appears that many residents refuse to pay the annual dues requested by their association. For example, the Lac Chapleau

Association has fewer than 150 members, while there are nearly 350 residences on the lake; moreover parts of Lac Chapleau are infected with Eurasian watermilfoil. Property owners need to be aware that property values could be affected if this invasion is not quickly dealt with. Several hundred thousand dollars will be needed to decontaminate the lake. We implore residents to pay the modest fee to the Lake Association without delay.

#### **Culture Day**

Our Culture Day was a great success! Congratulations to Linda Durand for her hard work and a big thank you to "Les Doigts d'Art minervois" for their involvement.

Jean Pierre Monette Mayor

#### CANDIDATS À L'ÉLECTION PARTIELLE DU 3 NOVEMBRE

La période de mise en candidature étant maintenant terminée, voici la liste des personnes qui se présentent au siège numéro 3. Il y aura donc la tenue d'un scrutin le 3 novembre prochain.

CANDIDATS	ÉQUIPE	
Jocelyne Arbic	Indépendante	
Lynn Manconi	Équipe JP Monette	
Pierre Monette	Indépendant	
Mathilde Péloquin-Guay	Indépendante	
Johnny Salera	Indépendant	
Sandra Stanley	Indépendante	

Les personnes qui souhaitent vérifier si elles sont bien inscrites sur la liste électorale peuvent se présenter à l'hôtel de ville ou simplement téléphoner au 819 681-3380.

Si vous n'êtes pas inscrit à la liste électorale et que vous souhaitez pouvoir voter le 3 novembre prochain, veuillez vous présenter avec vos pièces justificatives auprès de la commission de révision qui se tiendra à l'hôtel de ville, aux dates et heures ci-après :

Jeudi 17 octobre, de 19 h à 22 h Mardi 22 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30



#### **SÉANCES DU CONSEIL**

#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2019

Le règlement numéro 2019-107 modifiant le règlement de zonage numéro 2013-103 et visant à soustraire des usages dans la zone RT-40 a été adopté. Puisque ce règlement fait l'objet d'une contestation, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones RT-40 et RT-39, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature au registre qui sera tenu à cette fin le 15 octobre prochain, de 9 h à 19 h, à l'hôtel de ville.

Les membres du conseil municipal ont accepté la soumission de Groupe Geyser Inc. pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel, au montant de 954 120,46 \$. Par la suite, le soumissionnaire et la direction générale ont entamé des discussions en vue d'en diminuer les coûts. Le soumissionnaire a donc déposé une nouvelle proposition à la Municipalité, à un coût n'excédant pas 693 000 \$ plus les taxes applicables, laquelle a été acceptée par les membres du conseil municipal.

Les élus ont accepté l'offre de PLA Architectes pour la préparation du plan en vue de la construction d'un entrepôt devant servir à abriter les véhicules municipaux, et ce, pour un coût n'excédant pas 9 500 \$, plus les taxes applicables.

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

#### **Administration**

Les bureaux municipaux seront fermés pour le congé des Fêtes, du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclusivement.

Une aide financière au montant de 1 000 \$ a été accordée à Palliacco afin de les aider à poursuivre leur mission sur notre territoire.

Une aide financière au montant de 1 500 \$ pour l'année 2019 et de 1 500 \$ pour l'année 2020 a été accordée aux Joyeux Minervois afin de les aider à financer des activités rassembleuses auprès de ses 200 membres.

Un projet de règlement décrétant l'augmentation du fonds de roulement a été présenté afin de le faire passer de 350 000 \$ à 500 000 \$. Cette somme de 150 000 \$ sera prise à même le surplus accumulé.

#### Sécurité publique

Le budget 2020 de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides a été adopté par les membres du conseil. Le budget établi pour l'année 2020 est au montant de 328 694 \$ moins le montant du loyer de 20 000 \$, représentant une quote-part nette de 308 694 \$, payable en 4 versements égaux.

Le programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides a également été accepté par les membres du conseil. Aucune immobilisation n'est prévue pour 2020 ni 2021 mais il y en a une pour 2022 au montant de 675 000 \$.

En date du 10 septembre dernier, monsieur Stephen Potts a remis sa démission à titre de premier répondant sur notre territoire. Nous tenons à le remercier pour ses loyaux services au cours de toutes ces années.

L'embauche de monsieur Gessy Rock, comme premier répondant, a été confirmée par les membres du conseil.

#### **Transports**

Il a été convenu de confirmer les coûts reliés aux travaux d'améliorations effectués sur les chemins des Fondateurs et des Pionniers, lesquels se chiffrent à 234 823 \$, afin de permettre le versement de la subvention de 40 000 \$ octroyée à cet effet dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Une demande sera adressée à la Commission de toponymie afin de faire approuver l'attribution du nom « Alphonse Piché » à un chemin sur notre territoire.

#### **Urbanisme**

Les membres du conseil municipal ont appuyé la Ville de Mont-Tremblant suite à leurs démarches entreprises en lien avec la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.

#### Loisirs et culture

Tel que prévu au projet « Place des loisirs », de nouvelles bandes pour la patinoire seront construites. À cet effet, les élus ont accepté la proposition de « Quais Écologiques 100% Cèdres » pour ce mandat, pour un coût n'excédant pas 12 400 \$, plus les taxes applicables.

Toujours en lien avec le projet « Place des loisirs », les élus ont accepté la proposition de PC COURT pour la préparation finale avant pavage (remplacement de poteaux et ancrages du filet de tennis) ainsi que la reconstruction du mur et le revêtement acrylique de la surface qui seront exécutés au printemps 2020, à un coût n'excédant pas 21 095 \$, plus les taxes applicables.

Finalement toujours pour le projet « Place des loisirs », les élus ont accepté la proposition de Asphalte Bélanger pour le remplacement du pavage actuel du terrain de tennis, et ce à un coût n'excédant pas 21 976 \$, plus les taxes applicables.

Les trois mandats ci-dessus sont conditionnels à l'obtention de l'aide financière prévue dans le cadre du projet « Place des loisirs ».



#### **URBANISME**

#### Règlement concernant le nourrissage des animaux sauvages et des oiseaux aquatiques

Comme vous le savez, le règlement numéro 671 concernant le nourrissage des animaux sauvages et des oiseaux aquatiques est en vigueur sur tout le territoire de La Minerve.

Ce règlement a pour but d'interdire le nourrissage des animaux sauvages (notamment les cerfs de Virginie) et des oiseaux aquatiques aux endroits suivants:

Sur les plans d'eau;

À moins de 100 mètres d'un plan d'eau;

À moins de 100 mètres d'un chemin public ou privé;

À moins de 100 mètres d'une unité d'habitation;

À moins de 100 mètres d'un bâtiment commercial.

Les amendes suivantes seront imposées aux contrevenants :

400 \$ (minimum) à 2 000 \$ (maximum) pour une personne physique; 600 \$ (minimum) à 4 000 \$ (maximum) pour une personne morale.

Plusieurs raisons motivent l'adoption d'un tel règlement :

Augmentation du risque d'accidents routiers;

Dommages causés aux cultures, arbustes et autres;

Attrait des prédateurs;

Risque d'affecter la santé des humains

(porteurs de parasites);

Nourriture artificielle non adaptée pour l'animal;

Protection des lacs et cours d'eau.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement veillera à l'application de la réglementation en vigueur.

#### Entretien de votre installation septique attention aux additifs!

La Municipalité ainsi que le ministère de l'Environnement ne recommandent pas l'usage d'additif dans la fosse septique.

L'usage d'additifs ne dispense pas le propriétaire de vidanger les boues de la fosse septique reliée à sa résidence, comme l'y oblige le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. L'utilisation d'additifs dans les fosses septiques est laissée à la discrétion de chaque propriétaire. Cependant, le Ministère ne recommande pas leur usage. En effet, des études indiquent que l'utilisation d'additifs n'empêche pas l'accumulation des boues. De plus, certains types d'additifs favorisent la solubilisation des matières grasses, tandis que d'autres interfèrent dans la sédimentation des solides. Les matières grasses et les solides qui ne sont pas interceptés dans la fosse sont transportés par les eaux vers les autres composantes de l'installation septique, ce qui peut affecter leur rendement et leur durée de vie. Par ailleurs, les bactéries ajoutées dans les fosses septiques peuvent détruire celles qui sont déjà présentes dans les eaux usées, ce qui diminue l'efficacité de la fosse.

Référence: www.environnement.gouvernement.gc.ca

#### Remplacement des puisards

Nous sommes maintenant arrivés à l'expiration du délai alloué pour le remplacement des puisards... quiconque en détient toujours un doit maintenant procéder à son remplacement. Veuillez contacter madame Sandrine Séchaud au Service de l'urbanisme et de l'environnement (poste 5504) pour plus d'information à ce sujet.



# Promenade en forêt

RE ENSEMBLE

Pour des milliers d'adeptes de plein air, l'automne est la saison idéale pour la promenade en forêt. Cependant, c'est aussi le temps de la chasse. Randonneurs et chasseurs doivent donc se partager la forêt. La cohabitation civilisée entre promeneurs et chasseurs est de mise.

- 1- Portez des vêtements clairs;
- 2- Portez un dossard orange fluorescent selon les normes du MFFP;
- 3- Respectez les territoires de chasse. Ils sont souvent indiqués par une affiche « Chasseur à l'affût »;

- 4- Promenez-vous en groupe et restez regroupés;
- 5- Circulez en forêt durant le jour, entre 9 h et 16 h. Les chasseurs sont davantage actifs au lever et à la tombée du jour;
- 6- Lors d'une rencontre avec un chasseur, adoptez une attitude de courtoisie;
- 7- Si vous entendez des coups de feu, parlez pour signifier votre présence;
- 8- Reportez à la Sûreté du Québec les événements non réglemen-
- 9- Restez sur les sentiers balisés ou les chemins publics et portez attention à la signalisation.

Référence: http://blogue.lacapitale.com/loisir/randonner-durant-la-chasse/



#### Saviez - vous qu'il est maintenant possible de rapporter vos contenants de polystyrène à la bibliothèque, pendant les heures d'ouverture?

Et oui, le polystyrène communément appelé « styromousse », le plastique rigide de type alimentaire ainsi que les contenants rigides numéro 6 peuvent maintenant

être rapportés à la bibliothèque, à condition toutefois qu'ils soient bien nettoyés! Il faut bien les rincer et retirer les étiquettes ou pellicules d'emballage, sans quoi ils ne seront pas acceptés.

Il est important de mentionner que la bibliothèque acceptera de petites quantités seulement, les grosses quantités devront être dirigées vers l'écocentre, situé au garage municipal : 75 chemin de La Minerve, pendant les heures régulières d'ouverture.

Il s'agit là d'un geste simple et très profitable pour notre environnement!



Vous êtes invités à la bibliothèque de La Minerve afin de venir y admirer l'exposition de madame Lise Dupuis, et ce, jusqu'au 31 décembre 2019.







#### **TRAVAUX PUBLICS**

Veuillez noter que depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, les heures d'ouverture de l'écocentre sont revenues à l'horaire régulier, soit <u>tous les samedis</u>, de **8 h 30** à **16 h**.

Notre préposé responsable de l'écocentre continuera son travail assidu au tri des matières recueillies, mais il est très important que vous sépariez les matières, à même votre chargement, avant de vous présenter à l'écocentre. Nous vous remercions de votre collaboration.



## INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE Projet en cours de réalisation



#### Évolution des travaux

LA DORSALE EST MAINTENANT EN OPÉRATION.

Notre place d'affaires est raccordée au réseau fibre optique et fonctionne depuis quelques jours en mode essai. Dès que nous aurons l'assurance de la stabilité de la plateforme de DERYtelecom et le bon fonctionnement de tous les services, nous débuterons les branchements.

Plus de 130 <u>fils de service</u> ont été installés pour les secteurs **DORSALE**, **Lac Chapleau et Lac Désert Réseau existant** en vue des mises en service. La construction est en cours pour les secteurs **Lac Chapleau et Lac Désert Nouveau réseau et Lac à la Truite**. Les travaux d'ingénierie se poursuivent pour les secteurs **Lac Labelle**, **Lac Équerre** et **Lac La Minerve**.

Les multiples travaux d'émondage, incontournables pour obtenir les permis de construire, sont source d'inconvénients pour plusieurs d'entre nous. Sachez que toutes les branches seront ramassées proprement dans les meilleurs délais.

#### Place d'affaires

L'entreprise recherche <u>une personne expérimentée</u> dans le domaine du **Service à la clientèle** et pouvant aider en **comptabilité** (travail permanent, temps plein / partiel). Les entrevues sont en cours de réalisation. Ce poste sera créé à la mi-octobre 2019. Toute personne intéressée est priée de nous faire parvenir son CV par courriel.

**TFLM** a maintenant pignon sur rue au cœur de La Minerve. En effet, le **132 des Fondateurs** devient notre **place d'affaires** pour recevoir la clientèle durant les heures normales d'activité, les jours de semaine. Pour nous rejoindre: **819 274-1553 / Sans frais: 1-833-274-TFLM (8356).** Vous pouvez également consulter notre site WEB ou nous faire parvenir vos questions à <u>information@telefibrelaminerve.com</u>

#### Inscription à notre base de données

À date, plus de **940** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites. Au bon moment, si ce n'est déjà fait, nous vous ferons parvenir *l'offre de service* utile à votre prise de décision pour l'adhésion aux services *INTERNET HV*, *Télévision HD* et *Téléphonie résidentielle*.

Claude Proulx, ing. Directeur général Télé-Fibre La Minerve dg@telefibrelaminerve.com

# Brunch des

## **DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019**

L'équipe municipale vous invite au centre communautaire, à midi, pour un brunch servi afin de remercier les nombreux bénévoles de notre communauté.

Pour y assister, veuillez vous inscrire et récupérer votre laissez-passer à l'hôtel de ville avant le 14 novembre à 17 h.



## Les places sont limitées



#### Bonjour La Minerve,

Pour la première capsule, les jeunes ont choisi de vous parler de disparition croissante d'espèces animales et d'insectes. Les jeunes sont présentement à l'étape de la recherche et les intervenants de la Maison des jeunes de La Minerve les guide pour démystifier le vrai du faux. En effet, l'information que l'on retrouve sur le Web n'est pas toujours véridique. Voilà pourquoi notre deuxième objectif avec ce projet consiste à aider les jeunes à valider leurs sources et de ce fait développer leur esprit critique. Les vidéos créées par les jeunes seront publiées sur la page Web de la Municipalité de La Minerve, sous l'onglet de la Maison des jeunes. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du fruit de notre travail avec les jeunes. Je vous invite à suivre ma chronique pour connaître les dates de publication des vidéos et pour suivre la progression de l'atelier.

À bientôt!



**Émilie Tremblay**Directrice, intervenante
psychosociale
Maison des jeunes de La Minerve



## Cours de danse en ligne



Les amateurs de danse en ligne seront heureux d'apprendre que les Joyeux Minervois ont réussi à mettre à l'horaire un cours de danse en ligne. Celui-ci a débuté le mercredi 9 octobre dernier et se poursuivra tous les **mercredis** (à l'exception du 6 novembre et du 4 décembre), de **19 h** à **20 h 30**, au centre communautaire de La Minerve, situé au 91, chemin des Fondateurs, et ce, jusqu'au mercredi 11 décembre 2019. La carte de la FADOQ est obligatoire pour les inscriptions et les 8 cours, au coût de 10 \$ chacun (80 \$ au total), seront payables sur place, lors du premier cours. Il n'est pas trop tard pour joindre le groupe!

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Monique Blouin au 819 274-1741 ou Michelle Dion au 514 895-0940.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS							
OCTOBRE 2019							
Mois	Date	Heure	Activité	Organisme	Lieu		
10	21	9 h 30 à 21 h 30	Élection Canada		Centre communautaire		
10	23 et 30	19 h	Danse en ligne	Joyeux Minervois	Centre communautaire		
10	26	18 h	Souper des bénévoles	Club Quad Iroquois	Centre communautaire		
10	27	12 h à 20 h	Élection partielle municipale	Vote par anticipation	Centre communautaire		
NOVEMBRE 2019							
11	1	9 h à 15 h	Vaccination antigrippale	CISSS des Laurentides	Centre communautaire		
11	2	19 h	Party d'Halloween	Fondation École La Relève	Centre communautaire		
11	3	10 h à 20 h	Élection partielle municipale	Scrutin	Centre communautaire		
11	4	19 h	Assemblée municipale	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire		
11	4, 8, 11, 15, 18, 22, 25 et 29	10 h à 11 h 15	Activités pour les 60 ans et +	Vie active	Centre communautaire		
11	4, 11, 18 et 25	13 h	Cartes et jeux	Joyeux Minervois	Centre communautaire		
11	5, 12, 19 et 26	19 h 30	Fer - poches	Joyeux Minervois	Centre communautaire		
11	6	17 h 30	Souper	ĽÉveil féminin	Centre communautaire		
11	7, 14, 21 et 28	13 h	Scrabble	Club Mine de rien	Centre communautaire		
11	7, 14, 21 et 28	19 h 30	Baseball poche	Joyeux Minervois	Centre communautaire		
11	12 et 26	10 h	Atelier de peinture	Les Doigts d'Art minervois	Centre communautaire		
11	13, 20 et 27	19 h	Danse en ligne	Joyeux Minervois	Centre communautaire		
11	17	13 h	Cribble	ĽÉveil féminin	Centre communautaire		
11	20	12 h	Dîner communautaire	Les Hirondelles	Centre communautaire		
11	4, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28	18 h 45 à 20 h 30	Pickleball		Sous-sol de l'école		
11	23	18 h	Souper annuel	Association chasse & pêche	Centre communautaire		
11	24	Après la messe	Brunch des bénévoles	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire		

# CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE **2019**

Il y aura une clinique de vaccination **avec rendez-vous** à La Minerve, le vendredi **1**<sup>er</sup> **novembre** prochain, de **9** h et **15** h, au centre communautaire situé au : 91, chemin des Fondateurs. Veuillez prendre note <u>qu'aucun rendez-vous ne pourra être donné sur place</u> et qu'il vous faut en réserver un en visitant le **clicsanté.ca** ou par téléphone au : 1-888-664-2555.

Sachez qu'à défaut d'être disponible le 1<sup>er</sup> novembre, il vous sera possible de recevoir votre vaccin à d'autres cliniques qui se tiendront ailleurs sur le territoire du secteur des Sommets. Le calendrier de vaccination antigrippale 2019-2020 sera affiché à l'accueil de l'hôtel de ville ainsi qu'au centre communautaire.

## **PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE** *Avis aux personnes vulnérables*

Dans le cadre de la mise à jour du plan de sécurité civile de la Municipalité de La Minerve, la direction souhaite lancer un appel aux citoyens sur son territoire afin de l'aider à constituer une liste de personnes vulnérables qui pourraient avoir besoin d'assistance afin d'évacuer leur domicile lors d'un sinistre ou d'une catastrophe.

Cette demande vous est adressée sur une base volontaire mais vous comprendrez qu'il serait avantageux, tant pour les citoyens vulnérables que pour les intervenants en matière de sécurité civile, d'avoir accès à ces informations.

Soyez assurés que cette liste demeurera confidentielle et pour vous y inscrire, vous êtes invités à contacter la directrice générale, madame Suzanne Sauriol, en composant le 819 681-3380, poste 5501.



#### LE MONDE DE LA MOTONEIGE EST EN PLEINE RÉFORME!

Au cours des deux dernières années, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) a entrepris une **réforme visant à mettre les motoneigistes au centre de ses actions.** C'est ainsi que des réformes sont attendues pour assurer une meilleure distribution des revenus entre les 200 clubs du Québec, pour faciliter la tâche des 4 200 bénévoles qui se dévouent pour entretenir 33 000 km de sentiers

fédérés et pour assurer la pérennité de cette activité récréo-touristique qui génère plusieurs milliards de dollars en retombées économiques, retombées qui sont particulièrement vitales dans les communautés rurales comme celles qui se situent sur le territoire du Club Les Maraudeurs Inc qui s'étend sur les municipalités de La Minerve, Lac-des-Plages et Duhamel.

La première étape de la réforme s'est engagée l'an dernier avec le développement d'une plateforme permettant aux motoneigistes d'acheter leur droit d'accès aux sentiers sur le site Internet de la FCMQ. Cette année, un autre pas en avant est franchi.

#### UN CHANGEMENT MAJEUR CETTE ANNÉE: ACHAT DES DROITS D'ACCÈS EN LIGNE SEULEMENT

En effet, désormais tous les droits d'accès (annuel, location, 1 jour, 3 jours, 7 jours) seront disponibles uniquement sur Internet via le site de la FCMQ comme cela se fait dans la plupart des autres provinces, par exemple en Ontario ou c'est la pratique depuis quelques années. Pour ce faire, les motoneigistes devront créer un profil et avoir en main une adresse courriel, l'immatriculation de la motoneige et une carte de crédit Visa ou Mastercard. Les directives pour effectuer la transaction se trouvent sur le site du Club Les Maraudeurs Inc sous l'onglet droit d'accès/achat http://lesmaraudeurs.com/tarifs/achat/ ou encore sur le site de la FCMQ https://fcmq.qc.ca/fr/droits-acces/achat-en-ligne/

#### **MEMBERSHIP ET REVENUS**

Toutefois, il y a une chose qui ne change pas cette année : la vente des droits d'accès constitue la principale source de financement des clubs. Lors de l'achat, le/la motoneigiste aura à choisir, parmi les 200 clubs du Québec, celui qu'il/elle veut supporter en indiquant le numéro du club de son choix. À noter que le club qui est responsable de l'entretien des sentiers dans le territoire de La Minerve, Lac-des-Plages et Duhamel est le Club Les Maraudeurs Inc dont le numéro est le 13-760 (13 pour la région de l'Outaouais et 760 qui est le numéro du club). Encourageons-les!

#### À tous et toutes une excellente saison de motoneige!



En cette période hivernale, laissez-vous conduire en toute sécurité entre La Minerve et St-Jérôme.

**Information:** tous les jours de 8 h à 19 h, 1-877-604-3377 ou www.linter.ca

Ma mobilité, ma liberté!

















# Film 1940-50



Le Petit Musée et Galerie d'Art de La Minerve a présenté en primeur, lors de la Journée de la culture, un montage cinématographique tourné à La Minerve en 1940-50, par un notable du célèbre Club Chapleau.

Pour voir un extrait de «C'EST MAGIQUE LA MINERVE» cliquez sur ce lien:

https://youtu.be/zqrLSd7vFrc

Au profit du petit musée, des DVD de la version intégrale seront produits et vendus au coût de 25\$ chacun (plus taxes). Pour commander une copie, contactez-moi par courriel avant le 31 octobre.

Linda Durand
Directrice des loisirs,
de la culture et de la vie
communautaire
ldurand@municipalite.laminerve.qc.ca









